



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril à quatorze heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Angles, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Joël MONVOISIN, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 8 avril 2022.

Nombre de membres en exercice : 11

PRESENTS membres élus : M. MONVOISIN Joël, M. FOUCHARD Jacques, M. PHELIPEAU Jacques
Mme MASSON Catherine, Mme LASCAUX Marie-Denise

PRESENTS membres nommés : Mme PERCOT Patricia, Mme WILLIOT Danielle, Mme THOUVIGNON Patricia, Mme MAUPETIT Nadine, M. Charles DAVIAU

Pouvoirs : Mme Françoise JOUANE à M. MONVOISIN Joël

Invitée : Mme Gaëlle MEGE, Directrice de l'EHPAD et Mme Florence BOUDAUD, Chargée de mission au CCAS (excusée)

Secrétaire : Mme WILLIOT

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mars 2022

Monsieur Le Président donne lecture du document et demande à l'assemblée délibérante d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 mars 2022 pour la partie CCAS et la partie EHPAD.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du 24 mars 2022.

Délibération N°22/04/14-01

2. EHPAD : Présentation et vote ERRD 2021

Cadre ERRD synthétique					
COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2021					
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	362 900,00 €	439 578,70 €	3 053 422,83 €	3 047 443,82 €	Groupes I : produits de la tarification
Groupes II : charges afférentes au personnel	2 300 827,38 €	2 328 435,41 €	72 625,00 €	168 644,09 €	Groupes II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupes III : charges afférentes à la structure	521 995,45 €	536 591,29 €	59 675,00 €	64 877,38 €	Groupes III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	3 185 722,83 €	3 304 605,40 €	3 185 722,83 €	3 280 965,29 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	0,00 €	23 640,11 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	3 185 722,83 €	3 304 605,40 €	3 185 722,83 €	3 304 605,40 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2021					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	0,00 €	23 640,11 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 000,00 €	57,78 €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	111 195,45 €	90 195,45 €	5 675,00 €	5 674,59 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Report sur fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	113 195,45 €	90 253,21 €	- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2-0)	57 520,45 €	10 938,51 €	- €	- €	SOUS-TOTAL 2
Taux de CAF en pourcentage des produits	1,81%	0,33%	0,00%	0,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits
TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2021					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	- €	57 520,45 €	10 938,51 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	22 000,00 €	36 834,18 €	25 000,00 €	39 798,60 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	175 000,00 €	106 852,63 €	18 500,00 €	17 196,21 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	197 000,00 €	143 686,81 €	101 020,45 €	67 933,32 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	95 979,55 €	75 753,49 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	197 000,00 €	143 686,81 €	197 000,00 €	143 686,81 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2021 (3)					
	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	- €	- €	0,00 €	- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2021					
	PREVU	REALISE			
FRNG au 1er janvier 2021	782 489,74 €	782 489,74 €			
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	95 979,55 €	75 753,49 €			
FRNG au 31 décembre 2021	686 510,19 €	706 736,25 €			
Cadre ERRD synthétique (suite)					
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2021					
	PREVU	REALISE			
BFR au 1er janvier 2021	698,87 €	698,87 €			
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	21 635,45 €			
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	62 472,91 €			
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2021	698,87 €	41 536,33 €			
TRESORERIE - EXERCICE 2021					
	PREVU	REALISE			
Trésorerie au 1er janvier 2021	783 188,61 €	783 188,61 €			
Variation de trésorerie de la période	95 979,55 €	34 916,03 €			
Trésorerie au 31 décembre 2021	687 209,06 €	748 272,58 €			
Contrôle de la variation de trésorerie entre ERRD synthétique et bilan financier			Ecart de : 0,00 €		

Clôture de l'exercice 2022 en déficit : - 23 640,11 €.

L'année 2021 est une continuité de la crise Covid 19 commencée en 2020. Les financements de l'ARS ont été moins favorables qu'en 2020. Ils ne couvrent pas en totalité les pertes d'hébergement (taux d'occupation de 97%), ni les mesures de revalorisation salariales du Ségur.

A ceci s'ajoutent les augmentations conséquentes des postes alimentation, énergie et combustibles ; ainsi que le recours à l'intérim pour faire face au manque de personnel (maladie, mouvements et emplois aides-soignants vacants).

La CAF dégagée au 31.12.2021 est de 10 938,51

€ : Si l'on compare aux exercices précédents, elle est affectée par le déficit, par l'absence de constitution de provisions et par la reprise de 50 000 € en provision.

Les achats d'immobilisations ont été moins élevés que prévus. Le faible montant de la CAF a nécessité un **prélèvement sur fond de roulement de 75 753,49 €**.

Au 31.12.2021 le BFR est négatif, on dégage un Excédent de Financement d'Exploitation.

La trésorerie est diminuée de de 34 916,03 € sur l'année 2021.

Analyse du bilan et des ratios :

Le montant de la trésorerie est de 748 272,58 € au 31.12.2021 (onglet Bilan), ce qui correspond à 89 jours de charges financières.

La situation financière de l'EHPAD est « confortable ».

Le montant des dettes fournisseurs a légèrement diminué et passe de 31 à 17 jours de charges.

Le montant des créances résidents a légèrement diminué de 5 à 4 jours.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Approuve** l'ERRD 2021 tel qu'il est présenté.
- **Approuve** le Compte de Gestion 2021 du Receveur de Moutiers les Mauxfaits

Délibération N°22/04/14-02

3. EHPAD : Affectation des résultats de l'ERRD 2021

Monsieur le Président expose : Il convient de prendre une délibération selon le format ci-dessous pour déterminer l'affectation des résultats de l'ERRD 2021.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021				
I - SECTION D'EXPLOITATION				
Les résultats à affecter se présentent comme suit :		HEBERGEMENT	DEPENDANCE ET SOINS	TOTAL GENERAL
Total des mandats émis en 2021		1 517 281,50 €	1 787 323,90 €	3 304 605,40 €
Total des titres émis en 2021		1 508 444,14 €	1 772 521,15 €	3 280 965,29 €
Résultat de l'exercice 2021	Excédent			
	Déficit	-8 837,36 €	-14 802,75 €	-23 640,11 €
solde compte 110 ou 119 en BS au CDG 2021	Excédent	24 337,34 €	22 828,45 €	47 165,79 €
	Déficit (-)			
Résultat au 31/12/2021 à affecter	Excédent	15 499,98 €	8 025,70 €	23 525,68 €
	Déficit			
L'affectation de l'excédent est la suivante :		HEBERGEMENT	DEPENDANCE ET SOINS	TOTAL GENERAL
en priorité à l'apurement des déficits antérieurs sur 2022 (N+1) (compte 119)				
en investissement sur 2022 (N+1) (compte 10682)				
en réserve de compensation des charges d'amortissement relatif à des équipements de mise aux normes de sécurité sur 2022 (N+1) (compte 10687) => en négatif si reprise pour doter le report à nouveau au 110				
en réserve de compensation sur 2022 (N+1) (compte 10686)				
en réserve de trésorerie sur 2022 (N+1) (compte 10685)				
en report à nouveau excédentaire 2022 (N+1) (compte 110)		15 499,98 €	8 025,70 €	23 525,68 €
Total affecté		15 499,98 €	8 025,70 €	23 525,68 €

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'ERRD 2021 telle que présentée ;

4. EHPAD : Présentation et vote EPRD 2022

Cadre EPRD synthétique			
COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2022			
	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	351 521,67 €	2 869 525,33 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 148 840,00 €	97 666,92 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	497 705,17 €	30 874,59 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 998 066,84 €	2 998 066,84 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 998 066,84 €	2 998 066,84 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2022			
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 000,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	108 318,32 €	5 874,59 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	25 000,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	109 318,32 €	30 874,59 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	78 443,73 €	0,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	2,62%	0,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits
TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2022			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00 €	78 443,73 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	25 000,00 €	25 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	175 000,00 €	0,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	200 000,00 €	103 443,73 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	96 556,27 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	200 000,00 €	200 000,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2022 (3)			
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
Cadre EPRD synthétique (suite)			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2022			
FRNG estimé au 1er janvier 2022	706 736,25 €		
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-96 556,27 €		
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2022	610 179,98 €		
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2022			
BFR estimé au 1er janvier 2022	-41 536,33 €		
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €		
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €		
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2022	-41 536,33 €		
TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2022			
Trésorerie au 1er janvier 2022	748 272,58 €		
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-96 556,27 €		
Trésorerie au 31 décembre 2022	651 716,31 €		
Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et P&FP			
	Ok		
(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005) (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations (3) ESSMS privés seulement			

Le budget est présenté à l'équilibre pour en faciliter la lecture.

- Le Groupe 2 (poste Ressources Humaines) a été évalué en tenant compte du réalisé 2021. Il est toutefois légèrement sous-évalué ;
- Le Groupe 1 est sous-évalué d'environ 115 000 € :
 - Poste Energie sous-évalué de 65 000 €
 - Poste Combustible sous-évalué de 10 000 €
 - Poste Fournitures d'atelier sous-évalué de 10 000 €
 - Poste Alimentation sous-évalué de 30 000 €

En effet, le Département n'a pas tenu compte de nos justifications :

Le Département a retenu un taux d'occupation de 99%, alors que la réalité de 2021 dans un contexte de crise sanitaire est de 97%. Enfin, les augmentations tarifaires des achats de chacun des 4 postes ci-dessus listés n'ont pas été intégrées dans le calcul des prix de journée. De plus, ces augmentations annoncées et déjà connues fin 2021 risquent d'être elles aussi sous-estimées en raison des conséquences du conflit en Ukraine.

Aussi, il est raisonnable de prévoir un déficit fin 2022 proche des 100 000 €. Ce montant estimé dépendra également des mesures compensatoires qui pourront être attribuées en cours d'exercice (subvention annoncée par le SYDEV, CNR de l'ARS, aide du Département). S'il n'y a pas de financement complémentaire, et en situation de déficit réel, l'EHPAD pourra mobiliser des provisions constituées précédemment pour risques et charges.

L'EPRD 2022 prévoit la reprise de 25 000 € de provisions pour des actions de formation financées dans le cadre du CPOM (enveloppe de financement de 86 200 € à mobiliser sur 5 ans).

- 11 000 € pour les formations qualifiantes AES et ASG
- 2 000 € pour l'apprentissage
- 7 000 € pour l'analyse de la pratique DIAPASON/CODEVE
- 5 000 € pour la formation HUMANITUDE

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Approuve** l'EPRD 2022 tel qu'il est présenté.

Délibération N°22/04/14-04

5. CCAS : Clôture de l'exercice 2021 et affectation des résultats

Clôture du budget principal 2021 du CCAS

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses 2021	75 151,73 €
Recettes 2021	42 841,14 €
Résultat Déficit de fonctionnement 2021	-32 310,59 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses 2021	0,00 €
Recettes 2021	1 363,10 €
Résultat Excédent d'investissement 2021	1 363,10 €

Section de fonctionnement : Le déficit est augmenté de 12 318,35 € (raison RH) malgré la subvention de la commune de 35 000 € en 2021.

Pour rappel : pas de subvention commune en 2020 malgré le transfert de charges RH supportées par le CCAS.

Clôture du budget annexe CCAS Pavillons soleil 2021

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses 2021	26 936,05 €
Recettes 2021	55 820,34 €
Résultat Excédent de fonctionnement 2021	28 884,29 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses 2021	56 118,00 €
Recettes 2021	45 747,02 €
Résultat Excédent d'investissement 2021	-10 370,98 €

Section de fonctionnement : Excédent de 28 884,29 €

Affectation de l'excédent :

- 20 370,98 € (10 370, 98 € pour la couverture du déficit d'investissement 2021 et 10 000 € pour des travaux d'investissement éventuels dans les Pavillons Soleil).
- 8 513, 31 € affecté en recette de fonctionnement du budget principal CCAS

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Approuve** les comptes administratifs 2021 du CCAS principal et des Pavillons Soleil tels qu'ils sont présentés ;
- **Approuve** les Comptes de Gestion 2021 du CCAS principal et des Pavillons Soleil du Receveur de Moutiers les Mauxfaits ;
- **Approuve** les propositions d'affectation des résultats de chacun des budgets.

[Délibération N°22/04/14-05](#)

6. CCAS : Budget prévisionnel 2022

BP 2022 budget principal du CCAS

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses 2022	96 465,59 €
Recettes 2022	96 465,59 €
Résultat de fonctionnement 2022	0,00 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses 2022	1 363,10 €
Recettes 2022	1 363,10 €
Résultat d'investissement 2022	0,00 €

Projection sur les années à venir :

La dette des Pavillons Soleil est éteinte sur le BP 2022.

Pour l'équilibre du budget de fonctionnement CCAS principal, la subvention de la commune doit être inscrite à 77 742,28 €.

Les Excédents de fonctionnement des PS attendus (environ 25 000 €), sauf imprévus, viendront alimenter les recettes de fonctionnement du budget principal du CCAS. A moyen terme, en 2025, la subvention de la commune pourrait baisser à 28 000 €. Et à partir de 2026, une subvention de 22 000 € chaque année permettrait un fonctionnement proche de l'équilibre (sur un scénario de recettes/dépenses équivalentes à 2021 pour les budgets CCAS principal et CCAS Pavillons Soleil).

BP 2022 budget annexe CCAS Pavillons soleil

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses 2022	64 913,31 €
Recettes 2022	64 913,31 €
Résultat de fonctionnement 2022	0,00 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses 2022	25 070,98 €
Recettes 2022	25 070,98 €
Résultat d'investissement 2022	0,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Approuve** les budgets prévisionnels 2022 du CCAS principal et des Pavillons Soleil tels qu'ils sont présentés ;

Délibération N°22/04/14-06

7. Questions diverses

- Préparation des repas pour les enfants d'une micro-crèche :
Repas préparés en liaison froide. La crèche fournira tout le matériel et se chargera du transport.
Cette demande est possible techniquement et permettra de fournir un repas maison de bonne qualité aux enfants, de soutenir les entreprises locales par des partenariats pour les achats et les fournitures et de mutualiser des services du territoire.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'élaboration et la fourniture des repas pour les enfants de la micro-crèche dont l'ouverture est prévue le 01.10.2022.

Les tarifs aujourd'hui votés sont révisables au 1^{er} janvier de chaque année.

Petits : 2,45 € le repas
Moyens : 2,95 € le repas
Grands : 3,15 € le repas

Délibération N°22/04/14-07

- Panneau signalétique : entrée EHPAD et PS
Le panneau grand format est choisi. Une dimension particulière sera choisie pour éviter les éclaboussures en bas du panneau.
- Autres questions
Repas ou colis ou goûter des Aînés : réflexion à l'ordre du jour du prochain CA CCAS.

Clôture de la séance à 16H45

Prochaine réunion du Conseil d'Administration du CCAS

Jeudi 16 Juin 2022 à 14H30 Salle du Conseil Municipal